



District de Maine et Loire de Football

Assemblée Générale

Vendredi 23 septembre 2022

Espace Culturel – MONTJEAN SUR LOIRE

PROCES VERBAL

Clubs présents : ALLONNES BRAIN UF, AMBILLOU ASVR, ANDARD BRAIN ES, ANDREZE JUB-JALLAIS FC, ANGERS BELLE BEILLE AC, ANGERS CŒURS D'AFRIQUE, ANGERS CROIX BLANCHE, ANGERS DOUTRE SC, ANGERS FC, ANGERS HAUTS ST AUBIN AC, ANGERS LAC DE MAINE, ANGERS MAYOTTE CS, ANGERS NDC, ANGERS SCA, ANGERS SCO, ANGERS VAILLANTE, ANGRIE AS ST PIERRE, AUVERSE MOULIHERNE, AVRILLE AS, BAUGE EA BAUGEOIS, BAUNE VAL BAUGEOIS, BEAUCOUZE SC, BEAUFORT EN VALLEE US, BEAUPREAU CHAPELLE, BECON VIL ST AUG OL, BOUCHEMAINE ES, BOURGNEUF STE CHRIST, BRIOLLAY US, BRISSAC AUBANCE ES, CANTENAY EPINARD US, CHALONNES CHAUDEF., CHAMPTEUSSE ANJ BAC, CHAMPTOCE USSCA, CHAMPTOCEAUX CASTELV, CHAUDRON ST QUENTIN, CHAZE VERN ANJOU AS, CHEMILLE MELAY, CHOLET FC 2020, CHOLET JEUNE France, CHOLET NUAILLE ESSPG, CHOLET SO, CHRISTOPHESEGUINIÈRE, COMBREE NOYANT US, CORNE USC, CORON OSTVC, DAUMERAY AJAX F, DOUE LA FONTAINE RC, DURTAL AIGLONS, ECOUFLANT AS, EST ANJOU FC, ETRICHE AF, FOUGERE VAULANDRY SC, GENNES LES ROSIERS, INGRANDES LE FRESNE, JUIGNE FC LOUET, LA DAGUENIÈRE BOHAL, LA POMMERAYE POMJ, LA POSSONNIÈRE SAVEN, LA ROMAGNE ROUSSAY, LA SALLE AUBRY POIT, LA TESSOUALLE EA, LANDEMONT LAURENTAIS, LE BOURG D'IRE FC, LE FIEF GESTE FC, LE FUILET CHAUSSAIRE FC, LE LION D'ANGERS CS, LE LONGERON TORFOU AS, LE PUY ST BONNET AS, LE PUY VAUDELNAY ES, LES PONTS DE CE AS, LES VERCHERS ST GEOR, LIRE DRAIN O, LONGUE AC, LONGUENEE EN ANJ FC, MARTIGNE ES LAYON, MAY BE LEGER FC, MAZE US, MAZIERES EN MAUGES, MONTILLIERS ES, MONTREUIL JUIGNE BF, MORANNES ES, MURS ERIGNE ASI, NOYANT ASD NOYANTAIS, NUEIL HAUT LAYON, PARCAY LA PELLERINE, PELLOUAILLES CORZE, POUANCE USA, POUEZE ST CLEM BRAIN, SAUMUR OFC, SEGRE ESHA, SEICHES MARCE AS, SOMLOIRYZERNAY CP, SOULAIRE FENEU AS, ST ANDRE ST MACAIRE, ST BARTHELEMY FOOT, ST FLORENT FC BLE, ST GEORGES TREM FC, ST GEORGES/LOIRE US, ST HILAIRE VIHIERES, ST JEAN ST LAMBERT FC, ST LAMBERT LEVEES, ST LAURENT MESNIL, ST LEZIN AS MAUGES, ST MARTIN AVIRE LOUV, ST MATH MENITRE FC, ST MELAINE/AUBANCE, ST PIERRE MONTREV AS, ST SYLVAIN ANJOU AS, STE GEMMES ANDIGNE, STE GEMMES/LOIRE O, THOUARCE FC LAYON, TIERCE CHEFFES AS, TILLIERES ARC, TOUTMAULEVRIER SP, TRELAZE EGLANTINE, TRELAZE FOYER, VALANJOU AS, VAL ERDRE AUXENCE AS, VARENNES VILLEBER ES, VERNOIL VERNANTES, VILLEDIEU RENAUDIÈRE, VILLEVEQUE SOUCELLES, VIVY NEUILLE 90 AS

Clubs absents :

ANGERS INTREPIDE, ANGERS MAFCA, BOUZILLE MARILLAIS, CANDE CHALLAIN LOIRE, CARBAY ESPERANCE, CHAMPIGNE QUERRE AG, CHATEAUNEUF US, CHATELAIS NYOISEAU, CHAZE HENRY AS, CHOLET RCC, DENEÉ LOIRE LOUET ES, JARZE ES, LE PLESSIS GRAMMOIRE, LES RAIRES AS, MARANS GENE US, MARIGNE ES, MONTREUIL BELLAY UA,

NEUILLE INTREPIDE, SAUMUR BAYARD AS, ST AUBIN JS LAYON, ST GERMAIN VAL MOINE, VERGONNES ARMAILLE US (Clubs amendables)

ANGERS COPAINS ASC, ANGERS ENSEIGNEMENT PUBLIC AS, ANGERS LCDF, ANGERS MEDICO SOCIAL AS, CHOLET FOOT THALES, HUILLE LEZIGNE SC, LA CHAPELLE ST LAUD, LES PONTS DE CE LOISIRS, ST AUGUSTIN FUTSAL, THOUARCE FUTSAL CLUB, TRELAZE FALA, TRELAZE SPORTING (clubs non amendables/ autres pratiques)

ORDRE DU JOUR

1^{ère} Partie :

19 h 30 - Ouverture par le Président de District
Accueil des personnalités
Approbation du PV de l'AG du 24 septembre 2021
Rapport moral saison 2021 - 2022
Présentation des comptes financiers 2021/2022
Rapport du Commissaire aux comptes
Budget prévisionnel
Statut de l'arbitrage
Vidéo rétrospective des manifestations fin de saison
Projet de réaménagement des locaux du District
Examen du vœu du club de SC La Douvre ANGERS

21 h 00 – MI –TEMPS

2^{ème} PARTIE – 21 h 30

Discipline – Réforme des sanctions financières
Responsabilité Sociétale des Organisations
L'arbitrage des jeunes par les jeunes et déploiement aux U17
Présentation des nouveaux salariés
Présentation du nouvel organigramme administratif et technique
Allocution de Valérie BOUDER élue de la LFPL
Mot de clôture du Président Sébastien CORNEC

1^{ère} PARTIE :

Accueil par le Président de District

Sébastien CORNEC ouvre l'assemblée générale.

Il remercie et présente les invités :

- M. Jean-Claude JOLLIVET, Président de la JA Pomjeanais
- M. Gilles PITON, Maire de Mauges en Anjou
- M. MAINTEREAU Jean-René, Adjoint aux Sports de Mauges sur Loire
- Mme Valérie BOUDER, Elue de la LFPL
- M. Gildas ALANIC, Représentant du Partenaire INTERSPORT,

Il excuse M. Didier ESOR, Président de la LFPL.

Il indique la présence de 122 clubs sur 158, représentant 1 305 voix sur 1 557.
Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut délibérer valablement.

Approbation du procès-verbal de la précédente AG.

Sébastien CORNEC appelle les clubs au vote pour l'approbation du PV de l'AG du 24 septembre 2021. Le PV est adopté à 97,90 %.

Rapport moral

Sébastien CORNEC et Michel PERROT présentent le rapport moral de la saison 2021-2022 rédigé par la Secrétaire Générale Geneviève LANDEAU (excusée pour cette AG).
Ce rapport moral est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à 96,67 %.

Présentation des comptes financiers 2021 - 2022

Éric SALMON présente les comptes financiers de la saison 2021/2022 dont le bilan est approuvé par les clubs à 98,52 %.
Le transfert du résultat sur les fonds propres associatifs est quant à lui approuvé à 96,72 % des voix.

Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes de la société TGS France certifie les comptes présentés conformes et sincères au titre de sa mission.

Présentation du budget prévision saison 2022 - 2023

Éric SALMON reprend la parole afin de présenter le budget prévisionnel de la saison 2022-2023.

Statut de l'arbitrage

Romain GERNIGON évoque les modifications règlementaires (destinées, entre autres, à la fidélisation des arbitres) et les conséquences pour les clubs.

Diffusion de la vidéo « rétrospective des manifestations de fin de saison »

Après 2 ans d'absence, les manifestations de fin de saison ont fait leur grand retour en 2022 et pour l'occasion, un retour en images/vidéos a été diffusé à l'assemblée.

Projet de réaménagement des locaux du District

Sébastien CORNEC et Michel PERROT présentent le projet que souhaite lancer le District en termes de réaménagement des bureaux et construction d'une nouvelle salle de réunion.

Pour ce faire, un emprunt est nécessaire.

Un montant maximum d'emprunt de 500 000 € a été soumis à l'approbation de l'assemblée qui a voté « oui » à hauteur de 76,13 % des voix.

Le Président remercie les clubs pour leur confiance qui va permettre au groupe de travail de poursuivre sa réflexion.

Le début des travaux pourrait intervenir au printemps 2023.

Examen du vœu de club SC La Doutre ANGERS

Thomas DOGUET, président du SC La Doutre ANGERS présente les motivations du vœu émis par son club : souhait que l'arbitrage des matchs vétérans soit effectué par l'équipe recevante et non plus par un arbitre d'un autre club.

Après concertation préalable de la commission vétérans, Michel PERROT expose la position du District, défavorable à cette mesure.

L'assemblée a validé la proposition du club d'Angers Doutre SC à 82,32 % des voix.

Cette disposition sera appliquée à compter de la saison 2023/2024.

Discipline – Réforme des sanctions financières

Pierre LEGRAS, Président de la Commission Départementale de Discipline, intervient pour présenter le réaménagement du barème financier dont le but est d'adapter les décisions :

- A la situation de jeu (pendant ou en dehors de la rencontre)
- A l'auteur des faits (joueur / dirigeant-éducateur / spectateur)

Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Fabrice SARRAZIN (élu membre du Groupe de travail RSO) et Audrey RIBRAULT (salariée référente) présentent la stratégie RSO du District et les actions mises en place.

L'assemblée est interpellée sur les actions déjà mises en place par les clubs.

Prennent la parole :

- Julien MORILLE (La Tessoualle)
- Gilles HAMON (Val Erdre Auxence)
- Alexandre MARY (Andrézé Jub Jallais FC)
- Jérôme HURET (Tillières ARC)
- Dirigeant de Briollay US
- Jean-Claude JOLLIVET (La Pommeraye Pomj JA)

L'arbitrage des jeunes par les jeunes

Xavier MERLET et Jacques HAMARD rappellent le principe de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, destiné à former les jeunes joueurs aux fondamentaux de l'arbitrage, à développer l'accompagnement éducatif en impliquant les jeunes au sein des clubs et à valoriser la place des arbitres au sein des rencontres de football.

Celui-ci est désormais obligatoire en U17 après les U14 et U15 la saison passée.

Il reste donc facultatif en U19.

Martial PLUMEJAULT, Président du FC Villedieu Renaudière, pose une question sur la sensibilisation à l'arbitrage et les contenus disponibles permettant aux éducateurs d'animer ces séances de sensibilisation. Xavier MERLET rappelle que des contenus sont disponibles dans le cadre du Programme Educatif Fédéral. Il est également précisé que des contenus (produits par l'ETR) transmis la saison passée vont être renvoyés prochainement, avec des vidéos en sus.

Présentation des nouveaux salariés

Sébastien CORNEC présente les salariés recrutés en cette intersaison :

- Thomas GOSSMANN, CTDA recruté le 1^{er} août 2022 (création de poste)
- Henri PIGEAU, Educateur Technique Départemental, recruté le 16 août 2022 (en remplacement d'Alexandra CHIRON promue CTD DAP)
- Valentin PINEAU, Employé administratif/communication/événementiel, dont le contrat CDI débutera le 10 octobre 2022 (car actuellement en contrat d'alternance).

Présentation du nouvel organigramme administratif et technique

Sébastien CORNEC présente le nouvel organigramme administratif et technique suite à la réorganisation des services.

Allocution de Madame Valérie BOUDER, Elue au CODIR LFPL

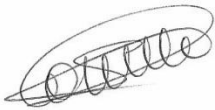
Valérie BOUDER remercie le District 49 pour son invitation et le félicite pour la qualité de l'AG. Elle aborde, en son titre d'Elue en charge du pôle accompagnement des clubs, la structuration des clubs et le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD).

Mot de clôture du Président

Le Président Sébastien CORNEC conclut cette assemblée en remerciant les clubs présents d'une part, et d'autre part les salariés et élus ayant œuvré à l'organisation de cette assemblée générale. Il évoque également la stabilité des effectifs en ce début de saison (par rapport à N-1) tout en regrettant une légère baisse parmi les licences de dirigeant ainsi que chez les arbitres.

L'occasion également de rappeler la date du mercredi 9 novembre pour la tenue de la conférence sur la violence dans les stades. Sébastien CORNEC invite les clubs à y participer. Enfin, il profite de ce moment opportun pour récompenser des bénévoles du district ayant œuvré dans des commissions départementales avant de cesser leurs fonctions au cours des 2 dernières saisons (Marc CAILLEAU, Alain FOUQUET, Jean-Max RIVAIN, Thierry DEROUET, Gilles BRETAUD, Michel HUET) qui ont parcouru de 15 à 30 années (voire plus !) de bénévolat au sein du District.

Le Président
Sébastien CORNEC



La Secrétaire de séance
Delphine ROBERT

